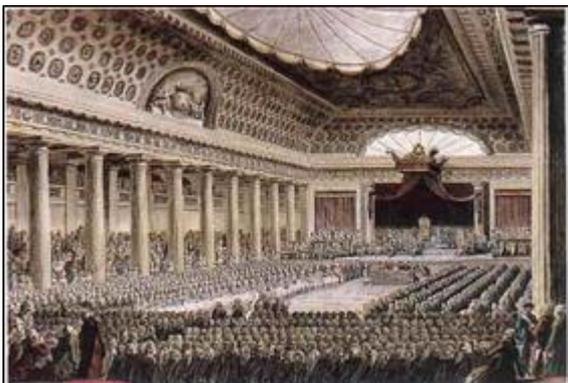


LA REVOLUTION FRANÇAISE

A partir de 1788-1789, la France va mal à cause du chômage et de la famine, causés par de mauvaises récoltes. Alors le roi est obligé de convoquer les Etats Généraux.



Le 5 mai 1789 : CONVOCATION DES ETATS GENERAUX

Les **3 ordres** (le Clergé, La Noblesse et le Tiers-Etat) **se réunissent** pour trouver des solutions. Ils lisent également les **Cahiers de Doléances** (**définition** : les réclamations, les plaintes du peuple).

Mais le roi n'a pas l'intention d'effectuer les moindres changements.



Du 20 au 23 juin 1789 : LE SERMENT DU JEU DE PAUME

Alors quelques députés du Clergé, de la Noblesse et le Tiers-Etats se réunissent et s'engagent à **ne pas se séparer tant que le roi ne met pas en place une Constitution en France.**

Le 9 juillet 1789 : Les députés transformèrent les Etats Généraux en **Assemblée Nationale CONSTITUANTE** : l'assemblée qui représente la nation (le peuple) rédige **LA CONSTITUTION**.

Définition : La Constitution est l'ensemble des lois qui définissent les rapports entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés.

C'est la **FIN DE LA MONARCHIE ABSOLUE.**



Le 14 juillet 1789 : LA PRISE DE LA BASTILLE (prison à Paris)

Pour affirmer son autorité, le roi Louis XVI fait venir 20 000 soldats à Paris. Ceci provoque des manifestations. Le peuple s'empare de la Bastille et s'arme : C'est la **REVOLUTION FRANÇAISE**.



Le 4 août 1789 : L'Assemblée vote **L'ABOLITION DES PRIVILEGES**



Le 26 août 1789 : L'assemblée adopte **LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN**

Elle établit l'égalité de TOUS devant la loi et garantit les libertés fondamentales de chacun.

Article premier : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

Le 15 janvier 1790 : L'Assemblée établit la carte des **DEPARTEMENTS** qu'elle fixe à 83.

Le 26 mars 1791 : Mise en place du système de **POIDS** (le g) et de **MESURE** (le m).



Le 20-22 juin 1791 : Le roi perd la confiance du peuple. Il fuit avec sa famille mais ils seront **ARRETES A VARENNES**.

Le 1^{er} octobre 1791 : Adoption de la **CONSTITUTION**. L'Assemblée vote les lois, le roi les fait appliquer et nomme les ministres. Mais le roi a le droit d'apposer son veto : c'est-à-dire s'opposer par autorité à une loi.

Le 11 juillet 1792 : Guerres contre l'Autriche et la Prusse. On proclame « **La Patrie en danger** »

Le 10 août 1792 : Le roi et sa famille sont emprisonnés aux Tuileries.

C'est la **FIN DE LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE.**



Le 20 septembre 1792 : Victoire à **VALMY** sur les Prussiens.

Le 21 septembre 1792 : Mise en place de la nouvelle constitution : **La CONVENTION.**

C'est la fin de la Monarchie et **L'ABOLITION DE LA ROYAUTE.**



Le 22 septembre 1792 : Proclamation de la 1^{ERE} REPUBLIQUE

Définition : La **République** est un régime politique dans lequel le pouvoir n'appartient pas à une seule personne et n'est pas héréditaire (par opposition à la monarchie)



Le 21 janvier 1793 : Le roi Louis XVI est condamné à mort et **GUILLOTINE.**

1793-1794 : Période de **LA TERREUR.** **Robespierre** prend le pouvoir, aidé de **Danton** et **Marat**. Ils condamnent à mort tous ceux qui sont contre la Révolution.

Le 15 février 1794 : La Convention décrète le pavillon (drapeau) **Bleu / Blanc / Rouge verticalement** pour la France.

Le 26 octobre 1795 : Nouvelle forme de gouvernement de la 1^{ère} République Française : **LE DIRECTOIRE**. Le pouvoir est confié à cinq « Directeurs ».



Le 9-10 novembre 1799 : **Coup d'état du général Bonaparte**.

Il **renverse le Directoire** et installe un **nouveau régime politique** : **LE CONSULAT**. Il partage son pouvoir avec deux consuls.

Définition : -**coup d'état** : prendre le pouvoir par la force.